

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-777455
AS3702

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 13070		Société : RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	LAHLY IMANE
Nom & Prénom :		Date de naissance :	
Lahly Imane		02/07/1993	
Adresse : Imm 1, App 10, Les Jardins d'Oulfa, Oulfa, Casablanca		Tél. : 06 22 38 03 94 Total des frais engagés : 550,00	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	17/12/22
Nom et prénom du malade :	LAHLY IMANE
Age:	20
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfan
Nature de la maladie :	grossesse
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à :	casablanca
Signature de l'adhérent(e) :	
17 MAR. 2023	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/12/2012 h27ECHO	03		200 M/S 200 M/S	INP : 061134912

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17/12/82	150,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

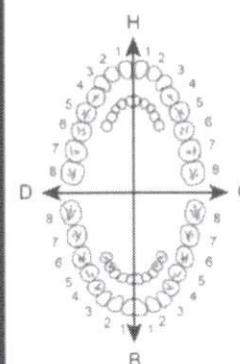
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
36533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

YOO

Dr Mounia ARAZZAKOU ALAO

Spécialiste en Gynécologie Obstétrique

Medecin attachée à l'hôpital Cheikh Khalifa

- Suivi de grossesse-accouchement
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie des cancers • Chirurgie du sein
- Coelioscopie • Echographie
- Colposcopie, Hystéroskopie
- Infertilité du couple



LOT : 15322
PER : 06/2021
PPV : 71.00 DH

شفعي الدولي الشيخ خليفة

Yofolvic 200/400/2yg

28 comprimés

6 118000 041504

- تتبع الحمل والولادة
- جراحة أمراض النساء
- جراحة السرطان • جراحة الثدي
- الجراحة بالمنظار • الفحص بالصدري
- الفحص بالمنظار الداخلي
- علاج عقم الزوجين

ORDONNANCE

Casablanca le : ١٧ / ١٢ / ٢٠٢٣ الدار البيضاء في :

Nom et Prénom : الإسم و النسب :

Mme LARLYDANE

71.- ٤) Yofolvic ٤٨



4PIT / Mois

79.- ٦) Complex ٤٨



4PIT / Mois

Pharmacie AL MATAHIDA
31 Rue des Rosiers El Jadida
Oujda - Maroc
Tél : +212 62 40 06 006

RIZZLA ١١٤ شارع القدس
Resid Les Rosiers Appt. 14
Angle Bd Al Qods et Av. Dakhla
Ain Chok Casablanca

Résidence les Rosiers, 1^{er} étage Appt 114 angle bd El Qods et av.Dakhla. Ain chok. Casablanca
إقامة الورود الطابق 1 شقة 114 تقاطع شارع القدس وشارع الداخلة. عين الشق. الدار البيضاء

☎ 05 22 03 21 73

Dr Mounia ARAZZAKOU ALAOUI
Spécialiste en Gynécologie Obstétrique
Medecin attachée à l'hopital Cheikh Khalifa



- Suivi de grossesse-accouchement
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie des cancers • Chirurgie du sein
- Coelioscopie • Echographie
- Colposcopie, Hystéroskopie
- Infertilité du couple

الدكتورة مونية أرزاقو علوي
اختصاصية في أمراض النساء والتوليد
طبيبة ملحقة بالمستشفى الدولي الشيخ خليفة

- تتبع الحمل والولادة
- جراحة أمراض النساء
- جراحة السرطان • جراحة الثدي
- الجراحة بالمنظار • الفحص بالصدى
- الفحص بالمنظار الداخلي
- علاج عقم الزوجين

ORDONNANCE

Casablanca le :
Nom et Prénom : LAHLY YOUSSEF الدار البيضاء في :
الإسم و النسب :

FACTURE

U = 200 DHS

Echo = 200 DHS

Dr. Mounia ARAZZAKOU
ALAOUI
Gynécologue - Obstétricienne
INPE : 061234712

Résidence les Rosiers, 1er étage Appt 114 angle bd El Qods et av.Dakhla. Ain chok. Casablanca
إقامة الورود الطابق 1 شقة 114 تقاطع شارع القدس وشارع الداخلة. عين الشق. الدار البيضاء

05 22 03 21 73

Dr Mounia ARAZZAKOU ALAOUI
Spécialiste en Gynécologie Obstétrique
Medecin attachée à l'hôpital Cheikh Khalifa



الدكتورة مونية أرزاقو علوي
اختصاصية في أمراض النساء والتوليد
طبيبة ملحقة بالمستشفى الدولي الشيخ خليفة

Suivi de grossesse-accouchement
Chirurgie gynécologique
Chirurgie des cancers
chirurgie du sein
Coelioscopie
Echographie
Colposcopie, Hystéroskopie
Infertilité du couple

تبني الحمل والولادة
جراحة أمراض النساء
جراحة السرطان
جراحة الثدي
الجراحة بالمنظار
الفحص بالصدى
الفحص بالمنظار الداخلي
علاج عقم الزوجين

Echographie Obstétricale du 1^{er} trimestre

NOM & PRENOM : LAULY DIAW

Date : 17/12/2012

Opérateur :

Examen réalisé par : GE VOLUSON TYPE P6

Indication : Bilan échographique du 1^{er} trimestre

Utérus gravide, de contours réguliers, d'échostructure homogène.

Nombre d'embryon :

Vitalité : Bonne mobile, présentant une activité cardiaque régulière.

LCC= 25 mm ce qui correspond à SA+ 1 j

SG= 25 mm ce qui correspond à SA+ 1 j

Annexes : La quantité de liquide est en quantité

Le trophoblaste est homogène.

Conclusion : Grossesse intra-utérine de 55A5P sans particularité.

